

PROCÈS-VERBAL
UNIVERSITÉ DE MONCTON
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET DE LA RECHERCHE**

Le 20 novembre 2020, 13 h 30
Réunion par vidéoconférence

Présences :

Sylvie Arseneau (Sciences de l'éducation)
Andrea Cabajsky (Arts et sc. sociales : sciences
humaines, langues, linguistique et littérature)
Étienne Dako (Sc. des aliments, de nutrition et
d'études familiales)
Anik Dubé (Science infirmière)
Hesamoddin S. Esfahani (Arts et sc. sociales :
sciences sociales)
Caitlin Furlong (étudiante)
Habib Hamam (Ingénierie)
Étienne Hébert Chatelain (Sciences)
Penelopia Iancu (Travail social)
Érik Labelle Eastaugh (Droit)
Simon Lamarre (Sciences)
Benoît Landry (Ingénierie)
Samantha Langis (étudiante)
Francis LeBlanc (Président)
Michel Léger (Sciences de l'éducation)
Nabil Nahas (Administration)
Monique Richard (Arts et sc. sociales :
beaux-arts)
Annie Roy-Charland (Psychologie)
Marie-Hélène Thibault (Shippagan)
François Vigneau (Vice-doyen)
Stephen Wyatt (Edmundston)
Selma Zaiane-Ghalia (Kinésiologie et loisir)

Absence :

À déterminer (Administration)

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 33.

Le doyen informe les membres qu'à partir de 14 h les membres du Comité spécial sur la nomination à l'Assemblée de la FESR se joindront à la séance (point 5 de l'ordre du jour).

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-01-CFESR-201120 : Habib Hamam, appuyé par Monique Richard, propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 OCTOBRE 2020**

R-02-CFESR-201120 : Sylvie Arseneau, appuyée par Nabil Nahas, propose que le procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 OCTOBRE 2020**

[4.1] Professeurs associés

Les recommandations ont été acheminées au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

[4.2] Chercheur associé

La décision a été acheminée au chercheur associé.

[4.3] Groupes et laboratoires de recherche

Les commentaires ont été transmis à la personne responsable du Pôle de recherche interdisciplinaire sur les diversités et l'équité (LGBTQ2+) et la FESR est en attente d'une rétroaction. Une lettre a été envoyée à la personne responsable du Laboratoire de robotique, électronique et industrie 4.0 (R. E. I. 4.0) pour la reconnaissance conditionnelle du laboratoire.

[5.] Comité consultatif de sélection de la vice-doyenne ou du vice-doyen de la FESR

Le poste de vice-doyenne ou vice-doyen de la FESR a été annoncé. La date limite pour soumettre une candidature est le 30 novembre prochain.

4. **RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES ASSOCIÉS ET DE RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE**

Le vice-doyen présente neuf demandes de statut de professeur associé.

4.1 PROFESSEURS ASSOCIÉS

R-03-CFESR-201120 : François Vigneau, appuyé par Monique Richard, propose que le statut de professeur associé au Département de chimie et biochimie soit accordé à monsieur Eric Allain pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2024).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-04-CFESR-201120 : François Vigneau, appuyé par Nabil Nahas, propose que le statut de professeure associée au Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie soit accordé à madame Marie-Élaine Desmarais pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-05-CFESR-201120 : François Vigneau, appuyé par Annie Roy-Charland, propose que le statut de professeur associé à l'École de psychologie de monsieur Raymond M. Klein soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-06-CFESR-201120 : François Vigneau, appuyé par Simon Lamarre, propose que le statut de professeur associé au Département de chimie et biochimie soit accordé à monsieur Stephen Lewis pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-07-CFESR-201120 : François Vigneau, appuyé par Simon Lamarre, propose que le statut de professeure associée au Département de chimie et biochimie de madame Vett Lloyd soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-08-CFESR-201120 : François Vigneau, appuyé par Michel Léger, propose que le statut de professeur associé au Département d'études françaises de monsieur Jimmy Thibeault soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le Conseil examine la demande de madame Jacinthe Beauchamp, conseillère en pédagogie et recherche au Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick. Le dossier de publications présenté est uniquement pour la période de 2017 à 2020.

R-09-CFESR-201120 : Étienne Dako, appuyé par Simon Lamarre, propose que le dossier de renouvellement du statut de professeure associée de madame Jacinthe Beauchamp soit retourné au Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick afin d'obtenir le dossier de publications de la candidate des six dernières années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le Conseil examine la demande de monsieur Martin LeBlanc, dermatologue-chirurgien de Mohs au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont, et constate malgré le fait qu'il a effectué un Fellowship en 2018, il n'a pas publié de résultats de recherche depuis 2016.

R-10-CFESR-201120 : Étienne Hébert Chatelain, appuyé par Étienne Dako, propose que le dossier de nomination du statut de professeur associé de monsieur Martin LeBlanc soit retourné au Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick afin de voir si le statut de chercheur associé serait plus approprié pour ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le Conseil examine la demande de monsieur Samuel LeBlanc, chercheur à l'Institut Donald J. Savoie. Les membres notent la faiblesse de son dossier de publications. Une discussion suit.

R-11-CFESR-201120 : Hesamoddin S. Esfahani, appuyé par Monique Richard, propose que le statut de professeur associé à l'École des hautes études publiques soit accordé à monsieur Samuel LeBlanc pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023).

REJETÉE

3 pour, 8 contre, 3 abstentions

Comme le Conseil ne peut pas donner une recommandation favorable pour une nomination de professeur associé, le dossier sera retourné à l'École des hautes études publiques.

5. COMITÉ SPÉCIAL SUR LA NOMINATION À L'ASSEMBLÉE DE LA FESR – PROPOSITION DE MODIFICATION DE L'ARTICLE 50 DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

Julie Forgues, membre du Comité spécial sur la nomination à l'Assemblée de la FESR, se joint à la séance. Trois membres du Comité sont sur le Conseil, soit Annie Roy-Charland, Stephen Wyatt et Selma Zaiane-Ghalia. Deux membres du Comité ne sont pas disponibles à se joindre à la discussion, soit Hélène Albert et Mario Paris. Le doyen explique qu'une consultation a été effectuée auprès du corps professoral des trois campus sur le processus de nomination à l'Assemblée de la FESR et que le Comité spécial sur la nomination à l'Assemblée de la FESR propose au Conseil un projet de modification de l'Article 50 des Statuts et règlements après avoir examiné les commentaires reçus.

On note que les privilèges des membres de l'Assemblée de la FESR sont de pouvoir siéger au comité des études supérieures (CÉS) de leur unité, de superviser des thèses, de siéger au Conseil de la FESR et de participer aux assemblées de la FESR. Au campus d'Edmundston, le statut de membre de l'Assemblée de la FESR donne accès à certains crédits de dégrèvement.

Le doyen présente les modifications suggérées par le comité et demande l'avis des membres du Conseil. Une discussion a lieu quant au niveau des activités de recherche exigé selon les disciplines. Afin de s'adapter à la diversité des disciplines, on suggère de s'inspirer de documents types facultaires. Le cas échéant, un comité spécial devra établir les normes pour adoption au Conseil. Quelques membres hésitent à maintenir la

nomination automatique étant donné que certains candidats ne sont pas actifs en recherche. Certains suggèrent de permettre la nomination automatique à condition que cette personne ne supervise pas de thèse avant d'avoir complété une co-supervision de thèse.

On suggère de modifier les points suivants :

- 1.a) (ii) : Ajouter les rapports de recherche et le financement externe, et mentionner que l'étude sera effectuée selon les normes de la discipline.
- 2.a) : La recommandation de nomination à l'Assemblée de la FESR des professeurs et professeurs commençant leur carrière à l'Université se fait par l'Assemblée du département ou de l'école.

On demande un sondage des membres du Conseil de la FESR afin de voir s'ils veulent le processus actuel ou s'ils sont ouverts à des changements quant aux nominations automatiques. On confirme que la majorité désire des changements.

La majorité des membres sont en accord avec l'ajout du point 1.d) relativement aux disciplines n'ayant pas de doctorat et avec l'établissement de normes selon la discipline pour faciliter l'évaluation des dossiers de recherche.

Ce point reviendra à la prochaine réunion du Conseil.

6. PLANS DE MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

6.1 DOCTORAT EN ÉDUCATION

Faute de temps, ce point est reporté à la prochaine réunion.

6.2 MAÎTRISE ÈS ARTS (SCIENCES DU LANGAGE) ET DOCTORAT EN SCIENCES DU LANGAGE

Faute de temps, ce point est reporté à la prochaine réunion.

6.3 MAÎTRISE ÈS ARTS (HISTOIRE)

Faute de temps, ce point est reporté à la prochaine réunion.

7. NOUVEAU CONCOURS : PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE AUTOCHTONE

Faute de temps, ce point est reporté à la prochaine réunion.

8. INFORMATIONS

La cérémonie de remise des prix Vo-Van, du Recteur et d'excellence en recherche Donald-J.-Savoie est prévue le 18 décembre prochain. Cette activité sera diffusée virtuellement.

On prévoit une réunion de l'Assemblée de la FESR en décembre. Un courriel sera envoyé prochainement à cet effet. Une consultante en équité, diversité et inclusion (ÉDI) fera une présentation liée à la recherche durant cette réunion.

9. AUTRES

Aucun point n'est soulevé.

10. CLÔTURE

La séance est levée à 17 h 03.

Préparé par Natalie C. Boudreau
Secrétaire de la réunion